

BULLETIN TRIMESTRIEL N°16

LE CHÔMAGE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

FIN MARS 2007

SOMMAIRE

Principaux résultats	1
Evolution du nombre de demandeurs d'emplois	3
Evolution selon le type de reconnaissance du handicap....	4
Le chômage de longue durée.....	4
Evolution selon les caractéristiques des demandeurs	5
Analyse par zone d'emploi	6
Motifs d'entrée et de sortie des demandeurs d'emploi dans les registres de l'ANPE	7

Principaux résultats

Les demandeurs d'emploi handicapés

La loi du 11 février 2005 est entrée en application le 1er janvier 2006 en modifiant la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (voir encadré page 4). Dans ce bulletin trimestriel, le nombre total de demandeurs d'emploi handicapés inclut les deux nouvelles catégories de personnes handicapées : les titulaires d'une carte d'invalidité et les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé.

Ce document s'intéresse plus particulièrement aux 6 208 demandeurs d'emploi handicapés alsaciens classés par l'ANPE comme immédiatement disponibles et actuellement sans emploi (catégories 1 à 3 : voir encadré en bas de page 3), qui représente 83% de l'effectif total de demandeurs d'emploi handicapés en Alsace (7 481 personnes au 31/03/2007).

Les demandeurs d'emploi handicapés représentent 8,5% de l'ensemble des demandeurs d'emploi en Alsace. Cette part reste plus élevée dans le département du Haut-Rhin (9%) que dans celui du Bas-Rhin (8%).

L'Observatoire régional formation insertion professionnelle des travailleurs handicapés (Orefiph) d'Alsace réalise, avec ce bulletin, le suivi trimestriel des données de chômage des travailleurs handicapés.

Dans les données présentées dans cette édition le nombre total de demandeurs d'emploi handicapés à fin mars 2007 inclut les titulaires d'une carte d'invalidité et les bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (nouvelles catégories de public prioritaire instituées par la loi du 11 février 2005).

De nouvelles données statistiques sur les motifs d'entrée et de sortie des demandeurs d'emploi dans les registres de l'ANPE sont traitées dans ce bulletin trimestriel.

Principaux résultats (suite)

Une diminution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés en Alsace

Entre mars 2006 et mars 2007¹, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés est en diminution (-10%). Cette baisse, à l'inverse de ce qui était relevé dans le bulletin précédent qui portait sur le quatrième trimestre 2006, est plus marquée dans le Bas-Rhin (-10%) que dans le Haut-Rhin (-9%).

Cette diminution est moins importante que celle enregistrée pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (-14%). L'écart d'évolution entre le public prioritaire et non prioritaire est fortement marqué dans le département du Bas-Rhin (6 points). Il est de 2 points dans le Haut-Rhin.

Cette décreue enregistrée depuis mars 2005, atténue les fortes hausses constatées depuis mars 2001. Le nombre de demandeurs d'emploi handicapés en mars 2007 reste toutefois à un niveau élevé par rapport à la situation de mars 2001 (42% en plus dans le département du Bas-Rhin, 58% en plus dans le Haut-Rhin). Fin mars 2007, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés se retrouve à un niveau sensiblement identique à celui enregistré en mars 2004.

L'évolution selon les caractéristiques des demandeurs

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi handicapés restent inchangées. Ils cumulent toujours les obstacles à l'emploi : plus âgés en moyenne, ils sont moins qualifiés, ont un faible niveau de formation et sont plus durement touchés par le chômage de longue durée.

La part des demandeurs d'emploi handicapés provenant du secteur du BTP est élevée (12%).

Quelle que soit la sous-catégorie de demandeurs d'emploi handicapés considérée (selon le sexe, l'âge, le niveau de formation, ...), l'évolution sur un an est à la baisse. La diminution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés est plus marquée chez les femmes (-12%) que chez les hommes (-8%). Les demandeurs d'emploi handicapés de moins de 25 ans enregistrent une baisse de seulement 3%.

Les évolutions à l'échelle des zones d'emploi

On retrouve la tendance à la baisse dans toutes les zones d'emploi. La diminution reste ténue pour les deux zones les plus peuplées, Strasbourg (-3%) et Mulhouse (-5%) et également pour les zones de Thann-Cernay (-4%) et de Saint-Louis (-6%), de taille plus modeste. Pour les autres zones, les évolutions vont de -8% à -31%. Les plus fortes diminutions concernent des zones d'emploi de taille modeste et la zone de Colmar Neuf-Brisach, troisième zone en termes d'effectif de demandeurs d'emploi handicapés (-18%).

¹ Les données dont nous disposons pour étudier l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés ne sont pas corrigées de variations saisonnières. C'est pourquoi nous n'étudions que des évolutions "de mars à mars".

² L'« Enquête Sortants » est une enquête réalisée chaque trimestre auprès des demandeurs d'emploi sortis des listes de l'ANPE le dernier mois du trimestre précédent. Elle permet d'estimer la part des sorties pour reprise d'emploi parmi les sortants ainsi que la qualité de l'emploi retrouvé. L'enquête est réalisée par quotas, sur un échantillon issu d'un tirage aléatoire simple stratifié, avec environ 2 000 répondants à chaque vague d'enquête.

Les motifs d'entrée et de sortie des demandeurs dans les registres de l'ANPE

Au total, 2 218 demandeurs d'emploi handicapés sont sortis des listes de l'ANPE au cours du premier trimestre 2007. Durant la même période 1 736 sont entrés. Par conséquent le nombre de demandeurs d'emploi handicapés présents dans les registres de l'ANPE au premier trimestre 2007 a diminué.

L'ANPE enregistre les personnes venues s'inscrire selon une classification composée de six catégories : le licenciement, la démission, la fin d'un contrat ou de mission, la première entrée, la reprise d'activité et « autres ».

La répartition du public prioritaire inscrit au cours du premier trimestre 2007 montre une proportion importante de personnes enregistrées sous le motif « autres ». En raison de l'importance de cette composante (55% des entrées), il est difficile d'interpréter ces données. Il est néanmoins possible de souligner que les entrées pour perte d'emploi sont moins fréquentes pour les travailleurs handicapés que pour le tous publics. Ainsi, les inscriptions à la suite de la fin d'un contrat, d'un licenciement ou d'une démission, représentent au total 33% des entrées des travailleurs handicapés, contre 54% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Un demandeur d'emploi peut mettre fin à sa recherche d'emploi et sortir des registres de l'ANPE pour l'une des sept raisons suivantes : la reprise d'un emploi, l'entrée dans un stage professionnel, l'arrêt volontaire des recherches, le changement d'ALE (Agence locale pour l'emploi), l'absence au contrôle effectué par les services publics pour l'emploi, la radiation ou « autres cas ».

L'absence au contrôle (c'est à dire que les demandeurs d'emploi n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois) est le premier motif de sortie des registres de l'ANPE au cours du premier trimestre 2007, que ce soit pour le public prioritaire ou l'ensemble des demandeurs d'emploi. L'« enquête Sortants » de l'ANPE², souligne que les retours à l'emploi sont sous-estimés. Environ 40% des sorties pour motif d'absence au contrôle et de radiation tiennent à des reprises d'emploi non déclarées.

Le deuxième motif évoqué pour les travailleurs handicapés est l'arrêt de la recherche d'emploi (23%, contre 10% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi). La part du public prioritaire enregistré dans cette catégorie s'élève à 12% (moyenne tous motifs confondus : 5%). Pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, la reprise d'emploi (28%) est le deuxième motif relevé, alors qu'il arrive en troisième position pour les travailleurs handicapés (19%).

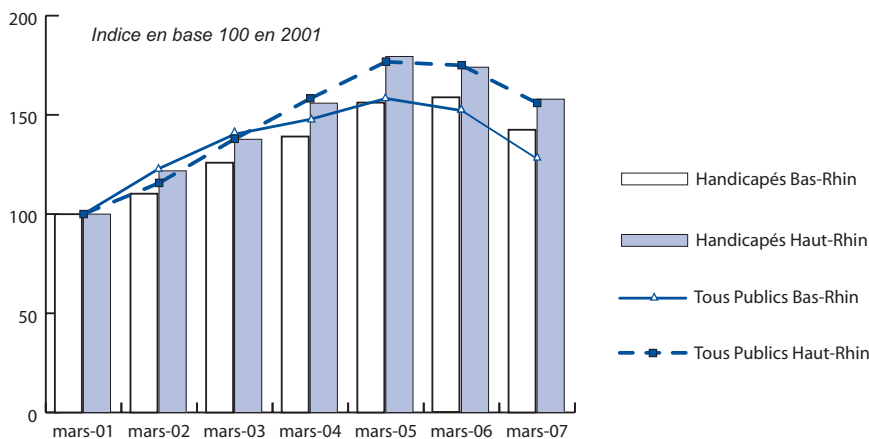
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) fin mars 2007 et évolution depuis fin mars 2006

	Demandeurs d'emploi handicapés		Tous publics		Part des TH parmi l'ensemble des DEFM
	Nb	Évo. depuis mars 2006	Nb	Évo. depuis mars 2006	
Bas-Rhin	3 350	-10,1%	40 906	-16,0%	8,2%
Haut-Rhin	2 858	-9,2%	32 361	-10,9%	8,8%
Alsace	6 208	-9,7%	73 267	-13,8%	8,5%

Source : DRTEFP

Graphique 1 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés (catégorie 1, 2 et 3) de fin mars 2001 à fin mars 2007



Source : DRTEFP

Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin mars 2007 et évolution depuis fin mars 2006

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Évolution depuis mars 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis mars 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis mars 2006	Part dans l'ensemble des DEFM
Catégorie 1	2 082	52%	-7%	6,5%	1 712	50%	-7%	6,6%	3 794	51%	-7%	6,6%
Catégorie 2	1 096	27%	-10%	18,3%	982	29%	-9%	20,2%	2 078	28%	-10%	19,1%
Catégorie 3	172	4%	-33%	5,6%	164	5%	-31%	9,9%	336	4%	-32%	7,1%
Catégorie 4	121	3%	-22%	3,6%	178	5%	+1%	6,4%	299	4%	-10%	4,8%
Catégorie 5	238	6%	+17%	8,6%	164	5%	+11%	9,2%	402	5%	+15%	8,9%
Catégorie 6	222	6%	+14%	3,2%	190	6%	+5%	4,1%	412	6%	+10%	3,6%
Catégorie 7	84	2%	+18%	9,5%	41	1%	-31%	7,0%	125	2%	-4%	8,5%
Catégorie 8	21	1%	-40%	2,0%	14	0%	-22%	3,5%	35	0%	-34%	2,4%
Total	4 036	100%	-8%	7,2%	3 445	100%	-8%	8,1%	7 481	100%	-8%	7,6%

Source : DRTEFP

Définition des catégories de demandeurs d'emploi définies par l'ANPE

- Catégorie 1** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 2** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 3** : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi temporaire
- Catégorie 4** : sans emploi, recherchant un emploi à temps plein mais non immédiatement disponible
- Catégorie 5** : ayant un emploi, recherchant un autre emploi à temps plein
- Catégorie 6** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps plein
- Catégorie 7** : en activité réduite, recherchant un emploi à temps partiel
- Catégorie 8** : en activité réduite, recherchant un emploi temporaire

Évolution selon le type de reconnaissance du handicap (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon le type de reconnaissance du handicap (fin mars 2007 et évolution depuis fin mars 2006)

Les données statistiques ventilées par type de reconnaissance du handicap (incluant les nouvelles catégories de bénéficiaires) ne sont pas consolidées à ce jour.

Les catégories de handicapés reconnus par la loi de février 2005

- Les travailleurs reconnus handicapés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées CDAPH (ex Cotorep) ; ces derniers sont classés selon la gravité de leur handicap en 3 catégories (A : handicap léger, B : handicap modéré, C : handicap lourd). Depuis 2001, les statistiques tiennent également compte des personnes dont la demande de reconnaissance est en instance à la Cotorep.
- Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente d'au moins 10 % et percevant une rente d'un organisme de protection sociale obligatoire (Sécurité Sociale ou autre régime).
- Les invalides pensionnés : les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre d'un régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics, s'il y a réduction des deux tiers de la capacité de travail.
- Les mutilés de guerre ou assimilés : les titulaires d'une pension militaire d'invalidité, les veuves et orphelins de guerre ainsi que les femmes d'invalides internés pour aliénation mentale imputable à un fait de guerre.
- Les titulaires de la carte d'invalidité délivrée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées CDAPH (ex Cotorep) : **nouvelle catégorie introduite par la loi de février 2005.**
- Les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé : **nouvelle catégorie introduite par la loi de février 2005.**

Le chômage de longue durée (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon l'ancienneté d'inscription (fin mars 2007 et évolution depuis fin mars 2006)

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Évolution depuis mars 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis mars 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis mars 2006	Part dans l'ensemble des DEFM
Moins de 6 mois	1 213	36%	-4%	5,7%	919	32%	-9%	5,7%	2 132	34%	-7%	5,7%
De 6 mois à moins de 1 an	693	20%	-15%	8,5%	568	20%	-12%	8,7%	1 251	20%	-13%	8,6%
Chômeurs de longue durée	1 454	43%	-12%	12,5%	1 371	48%	-8%	14,2%	2 825	46%	-10%	13,3%
1 à moins de 2 ans	706	21%	-19%	10,4%	673	24%	-7%	12,0%	1 379	22%	-14%	11,2%
2 à moins de 3 ans	379	11%	-11%	14,3%	310	11%	-18%	14,1%	689	11%	-14%	14,2%
3 ans et plus	369	11%	+3%	16,6%	388	14%	0%	20,6%	757	12%	+1%	18,4%
Total	3 350	100%	-10%	8,2%	2 858	100%	-9%	8,8%	6 208	100%	-10%	8,5%

Source : DRTEFP

Évolution selon les caractéristiques des demandeurs (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) fin mars 2007 selon leurs caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau de formation, qualification, secteur d'activité du dernier employeur)

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	Évolution depuis mars 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis mars 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis mars 2006	Part dans l'ensemble des DEFM
Selon le sexe												
Hommes	1 953	58%	- 9%	10,1%	1 667	58%	- 7%	10,6%	3 620	58%	- 8%	10,3%
Femmes	1 397	42%	- 12%	6,5%	1 191	42%	- 12%	7,1%	2 588	42%	- 12%	6,8%
Selon l'âge												
Moins de 25 ans	130	4%	- 13%	2,1%	95	3%	+ 14%	1,7%	225	4%	- 3%	1,9%
25 à 49 ans	2 084	62%	- 10%	7,5%	1 814	63%	- 9%	8,5%	3 898	63%	- 9%	7,6%
50 ans et plus	1 136	34%	- 11%	16,4%	949	33%	- 11%	17,4%	2 085	34%	- 11%	16,8%
Selon le niveau de formation												
Niveau Vbis et VI	1 208	36%	- 13%	12,3%	1 069	37%	- 12%	13,9%	2 277	37%	- 12%	13,4%
Niveau V	1 543	46%	- 7%	8,5%	1 353	47%	- 7%	9,1%	2 896	47%	- 7%	9,3%
Niveau IV	331	10%	- 13%	5,1%	291	10%	- 13%	5,7%	622	10%	- 13%	5,3%
Niveaux I à III	268	8%	- 9%	3,0%	145	5%	0%	3,2%	413	7%	- 6%	3,1%
Non renseigné	0	0%	-100%	0,0%	0	0%	-100%	0,0%	0	0%	-100%	0,0%
Selon la qualification												
Ouvrier non qualifié	811	24%	- 11%	15,1%	718	25%	- 6%	12,8%	1 529	25%	- 9%	12,6%
Ouvrier qualifié	460	14%	- 9%	8,6%	397	14%	- 14%	10,5%	857	14%	- 11%	8,3%
Employé non qualifié	1 140	34%	- 10%	10,8%	887	31%	- 11%	11,0%	2 027	33%	- 10%	10,9%
Employé qualifié	740	22%	- 8%	6,4%	699	24%	- 8%	6,9%	1 439	23%	- 8%	6,6%
TAM et cadres*	199	6%	- 18%	3,0%	156	5%	- 10%	4,6%	355	6%	- 15%	3,6%
Non renseigné	0	0%	-100%	0,0%	1	0%	- 67%	0,0%	1	0%	- 83%	0,2%
Selon le secteur d'activité**												
Agriculture, sylviculture, pêche	73	2%	- 10%	7,9%	71	2%	+ 1%	10,2%	144	2%	- 5%	8,9%
Commerce	391	12%	- 9%	6,1%	378	13%	- 4%	7,5%	769	12%	- 7%	6,7%
BTP	361	11%	- 10%	12,6%	282	10%	- 4%	11,9%	643	10%	- 8%	12,3%
Industries	707	21%	- 12%	9,2%	659	23%	- 16%	9,2%	1 366	22%	- 14%	9,2%
Services	1 748	52%	- 9%	8,4%	1 417	50%	- 9%	9,4%	3 165	51%	- 9%	8,8%
Non renseigné	70	2%	- 24%	3,1%	51	2%	+ 4%	2,5%	121	2%	- 14%	2,8%
TOTAL	3 350	100%	- 10%	8,2%	2 858	100%	- 9%	8,8%	6 208	100%	- 10%	8,5%

Source : DRTEFP

*TAM : Techniciens et agents de maîtrise

** Secteur d'activité du dernier employeur

Définition des niveaux de formation

Niveau VI : sorties de formation en cours de premier cycle secondaire, avant d'avoir atteint la classe de 3ème

Niveau Vbis : sorties à l'issue de la classe de 3ème ou en cours de 2ème cycle professionnel cours, avant d'avoir atteint la classe de terminale

Niveau V : sorties de classes terminales du 2ème cycle professionnel court, avec ou sans diplôme

Niveau IV : sorties de classes terminales préparant un baccalauréat général, technologique ou professionnel, avec ou sans diplôme

Niveau I à III : sorties de formation avec un diplôme de niveau Bac+2 ou plus.

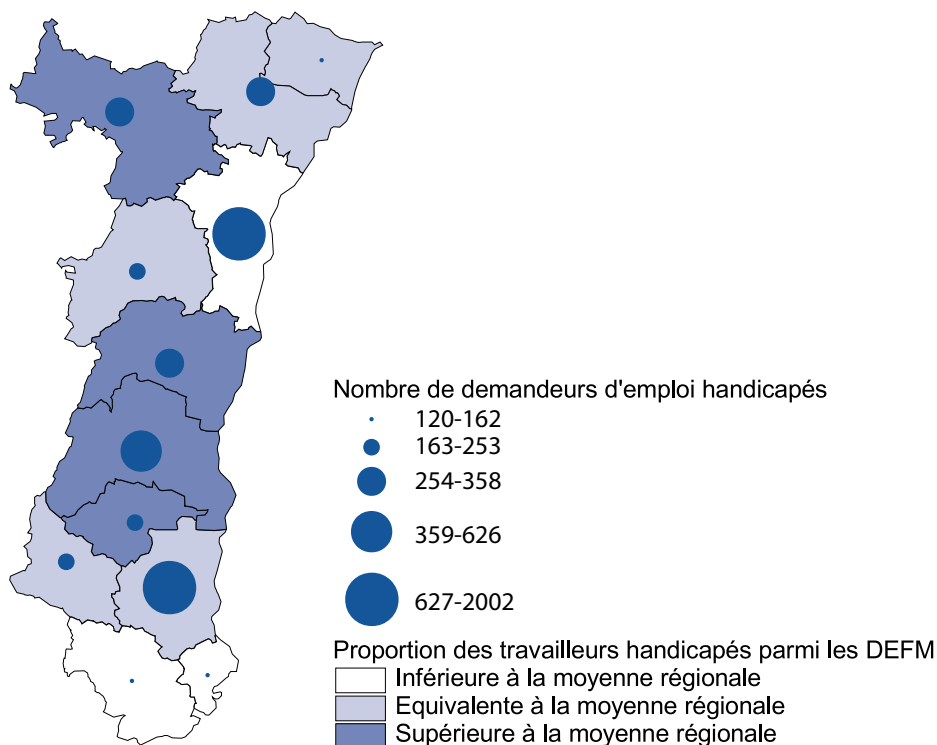
Analyse par zone d'emploi (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon la zone d'emploi (fin mars 2007 et évolution depuis fin mars 2006)

	Nb	%	Évolution depuis mars 2006	Part dans l'ensemble des DEFM
WISSEMBOURG	120	2%	-24%	8,2%
STRASBOURG	2 002	32%	-5%	7,8%
GUEBWILLER	226	4%	-11%	11,2%
THANN-CERNAY	214	3%	-4%	8,7%
MULHOUSE	1 429	23%	-3%	8,9%
SAINT-LOUIS	162	3%	-6%	7,2%
ALTKIRCH	132	2%	-31%	6,6%
HAGUENAU-NIEDERBRONN	358	6%	-16%	8,1%
SAVERNE-SARRE-UNION	321	5%	-15%	10,0%
MOLSHEIM-SCHIRMECK	253	4%	-22%	8,8%
COLMAR-NEUF-BRISACH	626	10%	-18%	9,0%
SELESTAT-STE-MARIE-AUX-MINES	356	6%	-8%	9,9%
Total	6 208	100%	-10%	8,5%

Source : DRTEFP

Carte 1 : Part du public handicapé (catégories ANPE 1, 2 et 3) sur l'ensemble des DEFM à l'échelle des zones d'emploi (fin mars 2007)



Source : DRTEFP

Motifs d'entrée et de sortie des demandeurs des registres de l'ANPE (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 7 : Les motifs d'entrée des demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) dans les registres de l'ANPE (entrées en cumul annuel)

	Bas-Rhin			Haut-Rhin			Alsace		
	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif d'entrée	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif d'entrée	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif d'entrée
Licenciement	153	16%	4%	114	15%	4%	267	15%	4%
Démission	20	2%	2%	12	2%	2%	32	2%	2%
Fin de contrat	160	16%	2%	118	16%	2%	278	16%	2%
Première entrée	15	2%	1%	10	1%	1%	25	1%	1%
Reprise d'activité	112	11%	11%	67	9%	9%	179	10%	10%
Autres	522	53%	7%	433	57%	8%	955	55%	7%
Total	982	100%	4%	754	100%	5%	1 736	100%	5%

Source : Agefiph

Graphique 2 : Répartition des entrées dans les registres de l'ANPE par motif

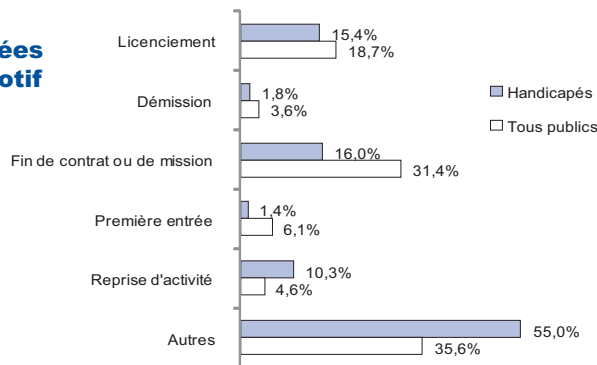
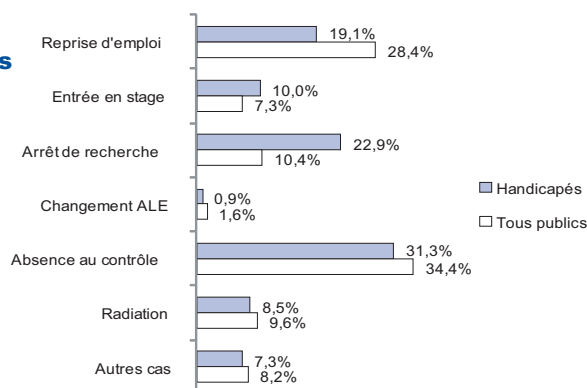


Tableau 8 : Les motifs de sortie des demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) dans les registres de l'ANPE (sorties en cumul annuel)

	Bas-Rhin			Haut-Rhin			Alsace		
	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie
Reprise d'emploi	241	19%	4%	182	19%	4%	423	19%	4%
Entrée en stage	118	9%	7%	104	11%	8%	222	10%	8%
Arrêt de recherche	284	22%	11%	225	24%	13%	509	23%	12%
Changement d'ALE	10	1%	3%	9	1%	3%	19	1%	3%
Absence au contrôle	391	31%	5%	304	32%	5%	695	31%	5%
Radiation	118	9%	5%	71	7%	5%	189	9%	5%
Autres cas	102	8%	5%	59	6%	5%	161	7%	5%
Total	1 264	100%	5%	954	100%	6%	2 218	100%	5%

Source : Agefiph

Graphique 3 : Répartition des sorties des registres de l'ANPE par motif



Les tableaux, graphiques et carte

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés fin mars 2007 et évolution depuis fin mars 2006	3
Graphique 1 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés de fin mars 2001 à fin mars 2007.....	3
Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin mars 2007 et évolution depuis fin mars 2006.....	3
Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon le type de reconnaissance du handicap fin mars 2007 et évolution depuis fin mars 2006.....	4
Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon l'ancienneté d'inscription fin mars 2007 et évolution depuis fin mars 2006.....	4
Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leurs caractéristiques démographiques fin mars 2007 et évolution depuis fin mars 2006.....	5
Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon la zone d'emploi fin mars 2007 et évolution depuis fin mars 2006.....	6
Carte 1 : Part du public handicapé sur l'ensemble des DEFM à l'échelle des zones d'emploi fin mars 2007.....	6
Tableau 7 : Les motifs d'entrée des demandeurs d'emploi handicapés dans les registres de l'ANPE (premier trimestre 2007)	7
Graphique 2 : Répartition des entrées dans les registres de l'ANPE par motif (premier trimestre 2007)	7
Tableau 8 : Les motifs de sortie des demandeurs d'emploi handicapés dans les registres de l'ANPE (premier trimestre 2007)	7
Graphique 3 : Répartition des sorties des registres de l'ANPE par motif (premier trimestre 2007)	7

L'OREFIPH Alsace est une mission d'observation pilotée conjointement par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), la Région Alsace, l'Agence Nationale pour l'Emploi (Direction Régionale d'Alsace) et l'AGEFIPH (délégation régionale Alsace).

Ses travaux s'inscrivent dans le cadre de l'observation régionale de l'emploi de la population handicapée, coordonnée par l'AGEFIPH à l'échelle nationale (une vingtaine d'observatoires régionaux sont actuellement en fonction sur l'ensemble du territoire national).

La réalisation technique des travaux d'études de l'OREFIPH a été confiée à l'Observatoire Régional de la Santé d'Alsace (ORSAL), avec le soutien de l'Observatoire Régional Emploi et Formation (OREF) et du Centre Régional pour l'Etude et l'Action en faveur des personnes Inadaptées (CREAI).

L'ensemble des travaux de l'OREFIPH est accompagné par un comité technique composé des professionnels et producteurs de données du champ de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Ce bulletin a été réalisé par :

Observatoire Régional de la santé d'Alsace (ORSAL)
Hôpital Civil, Clinique médicale A - 1, place de l'Hôpital - BP426
67091 Strasbourg Cedex

■ Tél. 03 90 24 54 40
 e-mail : info@orsal.org

■ Fax 03 90 24 54 47
 site internet : www.orsal.org